



ATLAS DE LA BIODIVERSITE INTERCOMMUNALE

Un ABI, c'est quoi ?



C'EST UNE **DÉMARCHE** QUI PERMET DE CONNAÎTRE, DE PRÉSERVER ET DE VALORISER NOTRE PATRIMOINE NATUREL.



C'EST UN **INVENTAIRE** DES ESPÈCES VIVANTES (MICRO-ORGANISMES, VÉGÉTAUX, ANIMAUX...) PRÉSENTES DANS NOTRE MILIEU NATUREL.



C'EST UN **OUTIL PARTICIPATIF ET PÉDAGOGIQUE** POUR TOUS LES ACTEURS LOCAUX DU TERRITOIRE.



C'EST UN **OUTIL STRATÉGIQUE** VISANT À PROPOSER DES ACTIONS DE PRÉSERVATION ET INTÉGRER LES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ DANS LES PROJETS ET POLITIQUES DU TERRITOIRE.

Enjeux de l'ABI

Connaître et **valoriser** la richesse de la biodiversité locale, les milieux fragilisés, menacés, à protéger ou à préserver.

Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire, la population, les élus à ces enjeux et proposer des actions de préservation.

Intégrer la biodiversité aux politiques d'aménagement du territoire et à chacun des projets.

L'ABI de l'agglomération, en chiffres

- **2 ans** : c'est le temps de réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale. **La fin du projet est prévue pour le 30 juin 2025.**

- **1 chargé de mission ABI**
Il est le référent unique sur le projet depuis septembre 2023. Il crée le lien entre les communes et les prestataires.

- **80 % du projet financé par des subventions publiques** :
 - 60 % de la Région Bretagne via le fonds européen FEDER,
 - 10 % de la région Bretagne via le contrat nature,
 - 10 % de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

- **1 groupement de prestataires**
 - VivArmor Nature (*en lien direct avec l'Agglomération*)
 - Le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB)
 - Le Groupe Mammalogique Breton (GMB)
 - Le Groupe d'Études des Invertébrés Armoricens (GRETIA)





L'ABI : comment ça se passe ?

- 1 Réalisation d'une **étude sur les espèces et la Trame Verte et Bleue** par VivArmor Nature et ses partenaires. L'étude se déroule en 5 phases.
- 2 Une **étude distincte** dédiée à la **Trame Noire*** (spécifique de l'ABI de Saint-Brieuc Armor Agglomération)

**Trame Noire : ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes.*

→ En France, en 2021, 85 % de l'hexagone était exposé à un niveau élevé de pollution lumineuse.

- 3 Mise en oeuvre du **plan d'actions**.



**VOUS AUSSI
PARTICIPEZ !**

Comment participer ?

Une **plateforme de participation citoyenne** sera mise à disposition dans les prochaines semaines.

Vous pourrez y accéder depuis n'importe où et y **renseigner vos observations du vivant et alimenter ainsi l'inventaire**.

Suivez les réseaux sociaux de Saint-Brieuc Armor Agglomération pour ne pas manquer le lancement de la plateforme.



PLUS D'INFOS

Saint-Brieuc Armor
Agglomération
02 96 77 30 75
biodiversite@sbaa.fr